

2008/189 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE 3 000 € AU FONDS ARMENIEN DE FRANCE REGION CENTRE FRANCE POUR SON ACTION EN DIRECTION DES ECOLES D'EREVAN (DIRECTION DES RELATIONS INTERNATIONALES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 6 mai 2008 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

«Le Fonds Arménien de France est une Association qui a pour objectif de participer et contribuer, sous toutes les formes appropriées d'assistance, à la conception et/ou la réalisation concertées de projets tendant à assurer les besoins vitaux des communautés arméniennes et de l'Arménie, en favorisant le rayonnement de la France.

Sa section locale Région Centre est particulièrement impliquée dans un projet intitulé « Donnons leur une classe », qui consiste à aider au remplacement des mobiliers des classes des écoles d'Arménie encore très obsolètes qui nuit au bon enseignement des enfants. Il s'agit d'une action qui s'inscrit dans le cadre de la réforme socio-éducative, engagée par les autorités de l'Arménie pour doter le système éducatif du pays de moyens suffisants et décents, afin d'améliorer l'éducation des enfants principalement des campagnes, très en retard par rapport aux grandes villes.

Lancé il y a deux ans, ce programme a permis de faire bénéficier déjà environ 6 000 écoliers arméniens de mobilier neuf, par le biais notamment des subventions versées par les collectivités locales françaises impliquées dans des coopérations avec des villes arméniennes.

La Ville de Lyon, soucieuse de s'inscrire dans cette démarche visant à donner de meilleures chances aux élèves d'Arménie, a souhaité cibler une école de la proche banlieue d'Erévan, sa ville partenaire, avec laquelle elle entretient des relations de coopération décentralisée depuis plus de quinze années. L'école retenue comporte une classe de 20 élèves francophones qui avait été accueillie à Lyon, en mars 2007, dans le cadre de l'opération « Jeunes Ambassadeurs pour l'Arménie » organisée durant l'Année de l'Arménie. Cette classe sera équipée en priorité par le Fonds Arménien de France qui dispose à Erévan de sa propre fabrique de mobilier scolaire.

Aussi, la Ville de Lyon souhaite, comme le font déjà plusieurs collectivités locales de l'agglomération lyonnaise, soutenir l'action du Fonds Arménien de France Région Centre par le versement d'une subvention de 3 000 € pour l'année 2008 pour la poursuite de ses activités en faveur des écoles d'Arménie.

Vu l'avis émis par le Conseil du 3^e arrondissement ;

Ouï l'avis de sa Commission Economie locale, Relations internationales, Université ;

DELIBERE

1. Une subvention de 3 000 € est allouée à l'Association Fonds Arménien de France Région Centre sise 295, rue André Philip à Lyon 3^e pour la modernisation d'une salle de classe à Erévan.

2. La dépense en résultant sera prélevée sur les crédits inscrits au budget de l'exercice en cours, programme Solidaire, nature 6574, ligne de crédit 14965.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

J. M. DACLIN